

RÈGLEMENT DU JEU « TPMP » – 20 DÉCEMBRE 2018

ARTICLE 1. SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

La société **H2O DIVERTISSEMENT**, SAS au capital de 10.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro B 8 804 003 317, dont le siège social est situé 50, Rue Marcel Dassault - 92100 Boulogne- Billancourt (ci-après « La Société »), organise le 20 décembre 2018, pendant le tournage de l'émission qu'elle produit intitulée « **TOUCHE PAS À MON POSTE** » diffusée en direct sur C8 (ci-après « l'Émission ») un jeu gratuit et sans obligation d'achat dans les conditions ci-après définies (ci-après « le Jeu »).

La participation au Jeu entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement (ci-après « le Règlement »).

ARTICLE 2. PARTICIPANTS

Ce Jeu est ouvert gratuitement et exclusivement aux personnes physiques :

- titulaires d'un compte TWITTER (réseau social de « microblogging » permettant la publication de textes courts et d'images),
- résidant en France,
- étant majeurs,
- à l'exception du personnel de la Société et du diffuseur : la chaîne C8.

Une seule participation par personne sera prise en considération ; les participations seront invalidées en cas de candidature multiple.

Toute tentative de tricherie avérée d'un participant, notamment par la création de fausses identités permettant de s'inscrire plusieurs fois, pourra être sanctionnée par l'annulation de la participation.

Les participants autorisent toutes vérifications concernant les informations qu'ils auront renseignées dans le cadre du Jeu. Toute information inexacte ou mensongère entraînera la disqualification du participant.

Le présent Règlement pourra être consulté sur simple demande à l'adresse précisée à l'article 9.

La participation au Jeu emporte l'acceptation pleine et entière de l'intégralité du Règlement.

Aussi, tout participant contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent Règlement ne sera pas admis à participer au Jeu et ne pourra se faire remettre la dotation qu'il aurait éventuellement pu gagner.

ARTICLE 3. PRINCIPE DU JEU ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le début du Jeu et les modalités de participations seront annoncés à l'antenne par l'animateur de l'Émission (ci-après désigné « l'Animateur »).

Le Jeu et le gain (ci-après « la Dotation ») seront également décrits et annoncés dans une publication de la Société sur le compte Twitter officiel de l'Émission TPMP : @TPMP (ci-après « la Publication »).

Toute participation au Jeu se fait exclusivement par le biais du réseau TWITTER (ci-après « le Site »), par voie électronique, à l'exclusion de tout autre moyen.

Pour participer au Jeu, les participants (ci-après « les Participants ») doivent, pendant la période du Jeu, à savoir à compter de l'annonce du début du Jeu par l'Animateur et jusqu'à la clôture du Jeu qui sera annoncée par l'Animateur (ci-après « la Période de Jeu »), compléter les étapes suivantes :

- Partager (Retweeter) la Publication,

- Suivre le compte de MSF Opérateur @MsfOperateur en cliquant sur le bouton « Suivre »,

L'Animateur annoncera, lors de l'Émission, la clôture des participations et de la Période de Jeu, étant précisé que cette dernière ne pourra en tout état de cause excéder 160 (cent soixante) minutes.

Un tirage au sort sera effectué toutes les minutes pendant la Période de Jeu, parmi les Participants par le biais du logiciel TWRENCH, permettant de choisir au hasard cent soixante (160) personnes parmi celles qui auront dûment complété les étapes précitées.

La première personne tirée au sort remportera la première dotation de la liste des dotations prévue à l'article 4.

La deuxième remportera la deuxième dotation de la liste Dotation, ainsi de suite jusqu'à 160.

ARTICLE 4. DOTATION

La dotation ou les dotations du jeu est dénommée ci-après « La Dotation ».

Les personnes tirées au sort dans les conditions ci-dessus sont ci-après dénommés « le(s) Gagnant(s) ».

Liste des Dotations :

TPMP – 20 DÉCEMBRE 2018 JEU TWITTER LISTING CADEAUX		
TIRAGES	CADEAUX	VALEUR TTC
1	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 10Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	119,88 €
2	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
3	Tablettes Archos Arnova 10 G2	99,00 €
4	Smartphone Samsung J330	199,00 €
5	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
6	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 50Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	299,88 €
7	Pack Console de jeu PS4 Slim 1To + jeu Fifa 19 Edition Champions	359,99 €
8	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
9	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
10	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €
11	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €
12	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 10Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	119,88 €
13	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
14	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €
15	Brosse Chauffante et lissante Hair Pro Liss	199,00 €
16	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €

17	Tablettes Archos Arnova 10 G2	99,00 €
18	Coffret Mystery Box Call Of Duty Black OPS 4 + Jeu Call Of Duty Black OPS 4 compatible uniquement sur PS4	219,99 €
19	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 50Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	299,88 €
20	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 10Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	119,88 €
21	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4 + Coffret Collector Red Dead Redemption 2	169,98 €
22	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
23	Smartphone Samsung J330	199,00 €
24	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €
25	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
26	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
27	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €
28	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
29	Bracelet Connecté Wimate Wiko	79,99 €
30	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 50Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	299,88 €
31	Tablettes Archos Arnova 10 G2	99,00 €
32	Bracelet Femme Swarovski collection Ruban - Les Interchangeables	49,00 €
33	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 20Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	239,88 €
34	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €
35	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4 + Coffret Collector Red Dead Redemption 2	169,98 €
36	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €
37	Bracelet Connecté Wimate Wiko	79,99 €
38	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
39	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 10Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	119,88 €
40	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €
41	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
42	Smartphone Samsung J330	199,00 €
43	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 50Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	299,88 €
44	Tablettes Archos Arnova 10 G2	99,00 €
45	Brosse Chauffante et lissante Hair Pro Liss	199,00 €
46	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 20Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	239,88 €
47	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €
48	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
49	Smartphone Samsung J330	199,00 €
50	Enceinte Sans fil Tout Terrain Right Jungle	39,99 €

51	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
52	Bracelet Connecté Wimate Wiko	79,99 €
53	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €
54	Coffret Mystery Box Call Of Duty Black OPS 4 + Jeu Call Of Duty Black OPS 4 compatible uniquement sur PS4	219,99 €
55	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
56	Tablettes Archos Arnova 10 G2	99,00 €
57	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
58	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 10Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	119,88 €
59	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 20Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	239,88 €
60	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €
61	Smartphone Samsung J330	199,00 €
62	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
63	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
64	Tablettes Archos Arnova 10 G2	99,00 €
65	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
66	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €
67	Pack Console de jeu PS4 Slim 1To + jeu Fifa 19 Edition Champions	359,99 €
68	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
69	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 50Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	299,88 €
70	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
71	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €
72	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 20Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	239,88 €
73	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
74	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €
75	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
76	Drone Bumper Silverlit	129,99 €
77	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 10Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	119,88 €
78	Bracelet Connecté Wimate Wiko	79,99 €
79	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €
80	Smartphone Samsung J330	199,00 €
81	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €
82	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 50Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	299,88 €
83	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4 + Coffret Collector Red Dead Redemption 2	169,98 €

84	TV LED 81cm Scheineider / 32-SCPX200H Noir	199,00 €
85	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 20Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	239,88 €
86	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
87	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €
88	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
89	Tablettes Archos Arnova 10 G2	99,00 €
90	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
91	Bracelet Connecté Wimate Wiko	79,99 €
92	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €
93	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
94	Enceinte Sans fil Tout Terrain Right Jungle	39,99 €
95	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
96	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 10Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	119,88 €
97	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €
98	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 20Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	239,88 €
99	Smartphone Samsung J330	199,00 €
100	Bracelet Connecté Wimate Wiko	79,99 €
101	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
102	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €
103	Tablettes Archos Arnova 10 G2	99,00 €
104	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
105	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €
106	Brosse Chauffante et lissante Hair Pro Liss	199,00 €
107	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €
108	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 50Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	299,88 €
109	Coffret Mystery Box Call Of Duty Black OPS 4 + Jeu Call Of Duty Black OPS 4 compatible uniquement sur PS4	219,99 €
110	Bracelet Connecté Wimate Wiko	79,99 €
111	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 20Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	239,88 €
112	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
113	Smartphone Iphone XR 64 Go	855,28
114	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
115	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 10Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	119,88 €
116	Drone Bumper Silverlit	129,99 €
117	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €
118	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €

119	Smartphone Samsung J330	199,00 €
120	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
121	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 50Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	299,88 €
122	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
123	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
124	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 20Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	239,88 €
125	Pack Console de jeu PS4 Slim 1To + jeu Fifa 19 Edition Champions	359,99 €
126	Tablettes Archos Arnova 10 G2	99,00 €
127	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
128	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 50Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	299,88 €
129	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
130	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €
131	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €
132	Brosse Chauffante et lissante Hair Pro Liss	199,00 €
133	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
134	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 10Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	119,88 €
135	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
136	Bracelet Femme Swarovski collection Ruban - Les Interchangeables	49,00 €
137	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 20Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	239,88 €
138	Smartphone Samsung J330	199,00 €
139	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4 + Coffret Collector Red Dead Redemption 2	169,98 €
140	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
141	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 50Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	299,88 €
142	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €
143	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
144	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €
145	Pack Console de jeu PS4 Slim 1To + jeu Call Of Duty Black Ops 4	349,99 €
146	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
147	Tablettes Archos Arnova 10 G2	99,00 €
148	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
149	Bracelet Connecté Wimate Wiko	79,99 €
150	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 20Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	239,88 €
151	Brosse Chauffante et lissante Hair Pro Liss	199,00 €
152	Batterie Externe Power Bank 10 000 mAh	49,00 €

153	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 10Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	119,88 €
154	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
155	Jeu Vidéo Red Dead Redemption 2 - Edition Spéciale compatible uniquement sur PS4	69,99 €
156	Écouteur sans fils Ear Top	49,00 €
157	Forfait téléphonique d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine / MSF Opérateur	95,88 €
158	Jeu Fallout 76 - Edition Tricentennial compatible uniquement sur PS4 + Vinyle Collector Fallout 76	184,99 €
159	Coffret Mystery Box Call Of Duty Black OPS 4 + Jeu Call Of Duty Black OPS 4 compatible uniquement sur PS4	219,99 €
160	Smartphone Samsung J330	199,00 €
160 LOTS	TOTAL DOTATIONS	22 512,40 €

Le détail et les conditions de jouissance de certaines Dotations sont précisées en Annexe 1 des présentes.

Les Gagnants ne pourront en aucun cas prétendre à l'attribution d'une autre Dotation que celle pour laquelle ils ont été tirés au sort.

La Dotation sera acceptée telle qu'elle est annoncée. Elle ne pourra en aucun cas être échangée, ni faire l'objet d'aucune contrepartie en espèces ou par chèque.

La Société est susceptible de modifier ou de remplacer le lot par une autre dotation de valeur équivalente en cas d'événements indépendants de sa volonté et si les circonstances l'exigent, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard.

Le Gagnant devra autoriser la Société à annoncer et à publier son nom ainsi que sa ville de résidence, et à diffuser, le cas échéant, leur image et leur voix dans le cadre de l'Émission.

Le Gagnant sera contacté dans les quinze (15) jours du Jeu, afin d'obtenir ses coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, e-mail etc...) indispensables à l'attribution de la Dotation et disposera d'un délai de quinze (15) jours à compter de la réception du message de la Société pour communiquer ses coordonnées complètes à la Société.

La Dotation sera remise au Gagnant dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivants l'envoi de ses coordonnées exactes et complètes. Les modalités de remise seront indiquées au Gagnant à l'issue du Jeu étant d'ores et déjà précisé que certaines dotations font l'objet de modalités particulières précisées en Annexe 1 du présent Règlement.

À défaut d'obtenir les coordonnées complètes du Gagnant dans le délai précité, le silence de ce dernier ou l'inexactitude des renseignements fournis vaudront renonciation pure et simple de la Dotation, et la Dotation sera perdue.

La Société ne pourra être tenue responsable si les coordonnées ne correspondent pas à celles du Gagnant ou sont erronées, ou si le Gagnant est injoignable ou indisponible.

Dans ces différents cas, la Société ne sera pas tenue d'effectuer des recherches complémentaires afin de retrouver le Gagnant, lequel dans ce cas ne recevra pas son lot et ne pourra prétendre à aucune contrepartie ou indemnité.

En cas de décès du Gagnant avant la remise de la Dotation, cette dernière sera perdue.

ARTICLE 5. RESPONSABILITÉ

La Société décline toute responsabilité en cas d'incidents ou d'accidents qui pourraient survenir lors de la jouissance de la Dotation attribuée.

La Société ne saurait être responsable en cas de survenance de :

- tout événement présentant les caractéristiques de la force majeure,
- tout fait d'un tiers, ou faute d'un Participant causant un préjudice à un autre Participant ou à lui-même,
- tout retard et/ou perte du fait des services postaux ou destruction totale ou partielle pour tout cas fortuit, pendant le transport ou l'expédition, de la Dotation. Dans ce cas, la responsabilité du transporteur devra être recherchée directement par les gagnants qui en feront leur affaire sans recours contre la Société,
- tout fait d'un Participant s'inscrivant en contradiction avec les règles issues du Règlement du Jeu et/ou perturbant le bon déroulement et/ou l'intégrité du Jeu.

La Société ne saurait être tenue pour responsable de tout fait qui ne lui serait pas imputable et notamment de tout fait et/ou manquement des partenaires de la Société et des fournisseurs des Dotations.

La Société, qui n'édite pas le Site, ne garantit pas que celui-ci fonctionne sans interruption ou qu'il ne contient pas d'erreurs informatiques quelconques. En cas de dysfonctionnement technique du Site, la Société pourra, s'il y a lieu, invalider et/ou annuler le Jeu.

La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet et du Site notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

La Société ne saurait être tenue pour responsable de tout fait qui ne lui serait pas imputable, notamment en cas de mauvais acheminement des messages directs, de mauvais fonctionnement des lignes téléphoniques, de l'indisponibilité du Site, de défaillance technique rendant impossible la poursuite du Jeu, des dysfonctionnements du réseau Internet empêchant le bon déroulement du Jeu, de toutes défaillances techniques, matérielles ou logicielles, de quelque nature que ce soit ayant empêché ou limité la possibilité de participer au Jeu ou ayant endommagé le système d'un Participant. Il appartient à chaque Participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

La Société ne saurait être tenue responsable dans le cas où le gagnant ne pourrait être joint pour une raison indépendante de sa volonté (notamment en cas de problèmes techniques liés au fournisseur d'accès ou à l'opérateur téléphonique).

La Société décline toute responsabilité en cas d'incidents qui pourraient survenir lors de la jouissance de la Dotation attribuée.

Il est précisé que TWITTER n'est en aucun cas l'organisateur ou le sponsor du Jeu.

ARTICLE 6. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les Participants acceptent expressément l'enregistrement et la diffusion de leur image, leur voix et autres attributs de la personnalité dans le cadre de l'Émission, dans le monde entier et pour la durée d'existence des droits portant sur l'Émission.

La Société se réserve le droit d'annuler, de reporter, de prolonger ou d'écourter le Jeu ainsi que de modifier tout ou partie des conditions d'accès et/ou des modalités de mise en œuvre du Jeu, si les circonstances l'y obligent sans avoir à justifier de cette décision et sans que sa responsabilité puisse être engagée en aucune manière de ce

fait.

Toute modification du règlement sera annoncée de la même façon que le présent règlement et donnera lieu à un nouveau dépôt auprès de l'étude DARRICAU-PECASTAING et entrera en vigueur à compter de son dépôt. Tout Participant sera alors réputé avoir accepté cette modification du simple fait de sa participation au Jeu à compter de la date d'entrée en vigueur de ladite modification.

ARTICLE 7. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles concernant les Participants éventuellement recueillies dans le cadre du Jeu sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Elles ne seront pas utilisées dans un autre cadre que celui du Jeu ni cédées à des tiers, sauf en cas d'autorisation expresse du Participant à cette fin.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n° 2016/679 sur les données personnelles, les Participants disposent d'un droit d'accès, de rectification des données les concernant. Les Participants peuvent également s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que les données personnelles les concernant fassent l'objet d'un traitement, ou, sans motif, à ce qu'elles soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Toute demande doit être écrite et adressée à l'adresse de la Société indiquée en préambule du Règlement.

Afin de protéger la sécurité des Participants et leur vie privée et de vérifier leur identité, les Participants joindront à leur demande d'accès une copie de leur pièce d'identité.

Les données personnelles collectées dans le cadre du présent Règlement ont vocation à permettre leur participation au Jeu et l'attribution de la Dotation pour le Gagnant. Elles seront conservées pendant la durée du Jeu et pour le Gagnant pendant toute la période nécessaire à l'attribution de la Dotation.

ARTICLE 8. REMBOURSEMENT DES FRAIS

Tout Participant a la possibilité de se faire rembourser les frais de participation au Jeu dans les conditions ci-après définies.

Sous réserve du respect des conditions fixées ci-après, les frais de la communication locale correspondant à dix (10) minutes de connexion (tarif de la communication locale heure pleine de l'opérateur téléphonique du Participant) nécessaires au Participant pour envoyer un message privé pour participer au Jeu, seront remboursables par chèque exclusivement, dans les dix (10) jours suivant la réception de la demande, sur simple demande écrite à l'adresse postale indiquée ci-dessous à raison d'une seule demande par foyer (même nom, même adresse), de même que les frais d'affranchissement de cette demande (sur la base du tarif lent en vigueur 20g) :

H2O DIVERTISSEMENT

50, rue Marcel Dassault
92100 Boulogne-Billancourt

Cette demande devra être envoyée par courrier postal uniquement au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la date de clôture des participations au Jeu, le cachet de la poste faisant foi. Il est expressément précisé qu'aucune demande de remboursement adressée par courrier électronique ne pourra être prise en compte.

Pour être prise en compte, cette demande devra impérativement comprendre :

- Le nom, le prénom, l'adresse postale et l'adresse email du Participant ;
- Une photocopie de sa carte d'identité ;
- La date et l'heure de sa participation ;
- Une impression du compte TWITTER du Participant faisant apparaître le partage de la Publication ;
- Une photocopie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès. Cette photocopie fera office de justificatif de domicile.

Aucune participation ne sera remboursée dans le cas où l'un des éléments ou informations susmentionnés venait

à manquer.

Toutefois, tout accès au Jeu effectué sur une base gratuite ou forfaitaire (au moyen d'une connexion par câble, ADSL, Wi-Fi ou liaison spécialisée...) ne pourra donner lieu à aucun remboursement dans la mesure où le fait pour le Participant de se connecter au Site et de participer au Jeu ne lui aura occasionné aucun frais ou débours spécifique.

La Société se réserve le droit d'effectuer toute vérification qu'elle estimerait utile et de demander tout justificatif. Seul le titulaire de l'abonnement de la ligne téléphonique ou de l'accès Internet (dont les nom et prénom figurent sur la facture jointe) ayant permis l'accès et la participation au Jeu pourra demander le remboursement des frais de participation.

ARTICLE 9. DÉPÔT DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est déposé à l'étude DARRICAU-PECASTAING, Huissiers de justice, située 4, Place Constantin Pecqueur - 75018 Paris.

Le Règlement est soumis à la loi française.

Toute difficulté pratique d'interprétation d'application ou d'interprétation du présent règlement, à défaut d'un accord amiable, sera soumise aux tribunaux compétents.

Le présent règlement pourra être fourni sur simple demande par courrier adressé à la Société organisatrice à l'adresse suivante :

H2O DIVERTISSEMENT

50, rue Marcel Dassault
92100 Boulogne-Billancourt

En cas de demande d'une copie du règlement, le Participant joindra une enveloppe portant son nom et son adresse. Le timbre lié à la demande écrite d'une copie du règlement sera remboursé au tarif lent de la Poste sur simple demande écrite adressée à la Société. Aucune demande de remboursement ne pourra être prise en compte passé un délai de 15 jours à compter de la fin du Jeu. Un seul remboursement des frais énoncés ci-dessus est autorisé par foyer (même nom, même adresse).

ANNEXE 1 – Détail et conditions de certaines Dotations

1° Détail des Forfaits Téléphoniques :

Les Forfaits téléphoniques inscrits dans les Dotations sont valables uniquement auprès de la société MSF, SARL au capital de 500.000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 842 510 570 dont le siège social est situé au 66 avenue des Champs-Élysées – 75008 Paris (ci-après « le Partenaire »).

- Forfaits téléphoniques d'un an : Appels et SMS illimités + 2Go d'internet en France métropolitaine
- Forfaits téléphoniques d'un an : Appels et SMS illimités + 10Go d'internet en France métropolitaine
- Forfaits téléphoniques d'un an : Appels et SMS illimités + 20Go d'internet en France métropolitaine
- Forfaits téléphoniques d'un an : Appels et SMS illimités + 50Go d'internet en France métropolitaine

Le détail et les conditions précises des forfaits téléphoniques sont disponibles sur le site du Partenaire : <https://www.msfopeur.com/>

2° Modalités et conditions d'obtention et de jouissance des forfaits téléphoniques :

Le Partenaire prendra directement contact par email avec chaque Gagnant avec la démarche à suivre pour finaliser l'obtention du gain. Le Gagnant devra envoyer par email une photocopie de sa pièce d'identité, un justificatif de domicile, ainsi que toutes les informations nécessaires à la création de la carte Sim.

Le Gagnant aura la possibilité d'avoir un nouveau numéro de téléphone, ou bien de conserver son numéro de téléphone en fournissant son numéro RIO au Partenaire par mail. Pour obtenir son numéro RIO, le Gagnant doit composer le 3179 sur son mobile. Un SMS lui sera immédiatement envoyé par son opérateur actuel avec le code RIO et la date de fin d'engagement de son forfait en cours.

Le Gagnant aura jusqu'au 1^{er} février 2019 pour envoyer les documents nécessaires à la création de la carte Sim. Une fois que cela est fait, le Partenaire enverra par courrier la carte Sim à chaque Gagnant ainsi que le code promo qui leur permettra de débloquer la carte Sim sur le site internet du www.msfopeur.com.

Le Gagnant aura jusqu'au 1^{er} mars 2019 pour effectuer l'activation de la puce. Les forfaits ne sont pas cessibles, et sont valables un an à compter de la date d'activation de la puce. En cas de problème, le Gagnant pourra envoyer un email au Partenaire : contact@msfopeur.com

Il est rappelé à toutes fins utiles que la Société ne saurait être tenue pour responsable de tout fait qui ne lui serait pas imputable et notamment de tout fait et/ou manquement du Partenaire dans la jouissance et le bénéfice effectifs des forfaits téléphoniques.

Déposé le 19 12 2018
SAS Darricau-Pecastaing